

1. *Débitrice:* **Apac Genève S.A.**, rue du Rhône 60,
1204 **Genève**

2. *Remarques:* achat, vente, importation, courtage, représen-
tation de toutes matières premières et de tous produits ma-
nufacturés ou non; achat, vente, location de tous
immeubles et exploitation de tous appartements meublés;
administration et gestion de titres et valeurs de toute nature,
etc.
Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés auprès de
l'Office des faillites de Genève, chemin de la Marbrerie 13 à
Carouge ou de Nettelac S.A., rue du Rhône 60 à Genève:
1. l'état de collocation;
2. l'état des revendications;
3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés;
Il est imparti aux créanciers un délai de 20 jours à dater de
cette publication pour:
1. intenter action contre l'état de collocation;
2. demander la cession des droits pour contester une reven-
dication.

Pierre Alain Loosli, avocat
1204 Genève

(00782388)